

Insee Dossier

Picardie



Les lycéens en Picardie : État des lieux et perspectives d'ici 2040

Dossier n°2 - 2014



Insee Picardie
1, rue Vincent Auriol
CS 90402
80004 Amiens Cedex 1

Directrice de la publication :
Yvonne Pérot

Chef du service Études-Diffusion :
Danièle Lavenseau

Rédactrice en chef :
Nathalie Salomon

ISSN : En cours
© Insee 2014

Suivi partenarial

Rectorat de l'Académie d'Amiens

Pascal André
Gilbert Leclère
Laurent Rossignol

Conseil régional de Picardie

Thomas Ducroquet
Frédéric Flandre

Insee Picardie

Danièle Lavenseau
Patrick Le Scouëzec

Chef de projet : Martial Maillard (Insee)
Chargée d'études : Amélie Crohin (Insee)

Avant propos

La responsabilité du service public d'éducation, portée conjointement par l'État et les collectivités territoriales, nécessite d'anticiper les mutations démographiques et économiques pour faire évoluer le réseau des établissements scolaires, leur capacité d'accueil et de fonctionnement, l'offre de formation et le réseau de transports.

Le Rectorat de l'académie d'Amiens et le Conseil Régional de Picardie ont souhaité savoir ce que serait à l'horizon 2025 puis à l'horizon 2040 la population de lycéens, notamment dans le cadre du Projet Éducatif Régional Global des jeunes Picards. Ils ont signé un partenariat d'étude avec la direction régionale de Picardie de l'INSEE pour disposer d'une projection d'effectifs (et les évolutions territoriales qui leur correspondent), outil indispensable à l'identification des besoins et à la prise de décision.

Les résultats qu'apporte cette étude permettent d'éclairer les politiques publiques en faveur de la jeunesse picarde afin de répondre aux fluctuations prévisibles des effectifs des lycées d'ici 2040 et aux disparités territoriales que connaîtra cette évolution.

Cet exercice s'inscrit aussi dans la volonté des acteurs que sont le Rectorat et la Région en matière d'enseignement secondaire, de combler les retards de la Picardie en matière de résultats éducatifs. Il offre en effet la possibilité de mesurer l'impact qu'aurait une évolution des taux de scolarisation sur la population lycéenne, en particulier en cas de réduction importante du taux de « décrocheurs », c'est-à-dire des jeunes qui quittent le système scolaire avant d'obtenir leur diplôme.

Ces éléments de prospective sur la démographie scolaire vont donc pouvoir alimenter la réflexion et les discussions relatives à l'évolution future du parc d'établissements scolaires et à leur fonctionnement afin de créer les conditions pour mieux garantir la réussite éducative des générations à venir de jeunes Picards.

Le Recteur
de l'Académie d'Amiens

Bernard BEIGNIER

Le Président
de la région Picardie

Claude GEWERC

La Directrice Régionale
de l'Insee Picardie

Yvonne PÉROT

Sommaire

- 5 Une région féconde
- 5 L'attraction des lycées partitionne la Picardie en 21 zones
- 7 Des lycéens picards scolarisés à Reims et à Gisors
- 8 Une évolution plus dynamique de la population jeune en Picardie que dans les régions voisines à l'horizon 2025
- 8 Horizon 2025 : une hausse du potentiel de lycéens
- 9 L'évolution des effectifs scolaires serait essentiellement déterminée par celle de la natalité
- 9 Des rythmes de croissance de la démographie lycéenne variables selon les zones à l'horizon 2025, en lien avec les évolutions de la natalité
- 11 Les territoires périurbains connaîtraient les plus fortes progressions des effectifs scolaires à l'horizon 2025
- 13 Des changements de tendances migratoires pourraient modifier les évolutions attendues
- 13 1 400 lycéens supplémentaires à l'horizon 2040 dans l'hypothèse d'une réduction progressive de moitié du décrochage scolaire
- 15 À l'horizon 2040, quatre zones du nord de la Picardie perdraient des lycéens
Encadrés
- 16 Une hiérarchie des évolutions du nombre de lycéens dans les scenarii "population haute" et "population basse" comparable à celle du scenario central à l'horizon 2025
- 17 Méthodologie

Les lycéens en Picardie : État des lieux et perspectives d'ici 2040

Si les tendances démographiques récentes se prolongeaient, la population lycéenne picarde potentielle progresserait de 4 000 élèves de 2013 à 2025. Contrastées, les évolutions par zone s'expliqueraient par le dynamisme des naissances à la fin des années 2000. À l'horizon 2040, le nombre de lycéens retrouverait son niveau de 2013 si les comportements démographiques actuels se maintenaient, mais varierait de + 7 600 élèves à - 6 400 élèves selon les hypothèses retenues de natalité et de migrations. Les évolutions locales de la démographie lycéenne à l'horizon 2040 dépendraient largement des évolutions dans un futur proche du nombre de femmes en âge de procréer.

Si les tendances démographiques actuelles se poursuivaient, une diminution progressive de moitié du décrochage scolaire à l'horizon 2040 accroîtrait la hausse de la population scolaire de 1 400 lycéens entre 2013 et 2040.

Avec 1 924 700 habitants début 2013, la Picardie se place au 12^e rang des régions françaises pour le poids démographique. La région continue de gagner des habitants, mais à un rythme qui s'essouffle et devient moins rapide qu'au niveau national. Ainsi, de 2006 à 2013, la population picarde a progressé de + 0,2 % par an en moyenne contre + 0,5 % au niveau national. De 2006 à 2013, la croissance démographique a été portée par le seul excédent des naissances sur les décès, les mouvements migratoires se soldant par un déficit. Moins élevée qu'au plan national, l'espérance de vie à la naissance s'établit à 76,7 ans pour les hommes et à 83,1 ans pour les femmes.

Après un repli au début des années 1990, la natalité picarde est repartie à la hausse dans la seconde moitié de la décennie (figure 1). Après

le pic de l'année 2000, une nouvelle période de ralentissement des naissances a perduré jusqu'en 2004. La natalité avait retrouvé plus de vigueur de 2006 à 2010, oscillant autour de 25 000 naissances annuelles, mais elle diminue de nouveau depuis 2010.

Une région féconde

La Picardie est la 3^e région la plus féconde de France, avec 2,08 enfants par femme en 2012 contre 2,01 au niveau national. Mais la natalité picarde est freinée par la baisse du nombre de femmes en âge de procréer. Quatre fois plus rapide qu'au niveau métropolitain, ce repli de la population féminine résulte à la fois du vieillissement de la population et du déficit migratoire de la région. Néanmoins, la Picardie reste une région plutôt jeune : 25,9 % des Picards ont moins de 20 ans en 2013

contre 24,6 % en France. Cette proportion atteint 26,8 % dans l'Oise, département particulièrement jeune, mais se rapproche du niveau national dans la Somme (24,9 %).

Avec un décalage temporel, les fluctuations de la natalité et les disparités territoriales de la répartition des jeunes ont des conséquences sur la population d'âge scolaire. De ce fait, les acteurs publics sont amenés à s'interroger sur l'adéquation des capacités d'accueil des lycées de Picardie aux besoins.

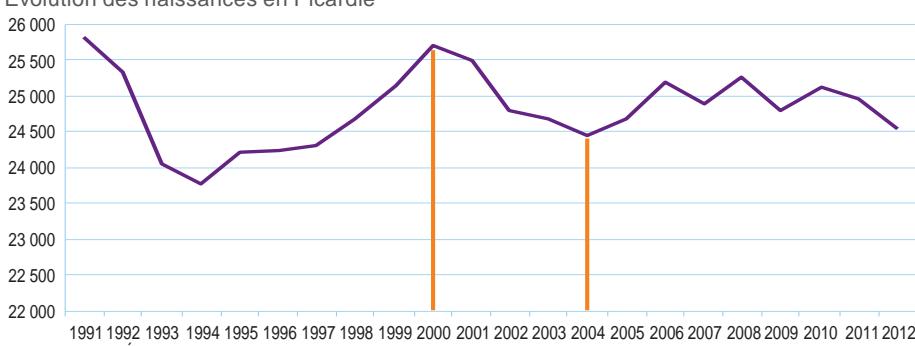
À la rentrée 2013, la Picardie compte 133 lycées d'enseignement général, technologique, professionnel ou agricole, publics ou privés sous contrat d'association avec l'État. Sur le champ de cette étude qui inclut les élèves des classes de 4^e et 3^e implantées en lycée, ainsi que les étudiants en classes préparatoires aux grandes écoles et en sections de techniciens supérieurs, sont scolarisés 76 300 élèves à la rentrée 2013, dont 5 % résident en dehors de la région. L'enseignement général et technologique rassemble 65,7 % des lycéens picards, l'enseignement professionnel 28,9 % et l'enseignement agricole 5,4 %.

L'attraction des lycées partitionne la Picardie en 21 zones

Les déplacements des élèves entre leur lieu de résidence et leur lycée de scolarisation en 2013 partitionnent la Picardie en 21 zones d'attraction (figure 2 et encadré p.11). Ces zones d'attraction sont de taille très variable.

1 Une certaine stabilisation de la natalité depuis 2006

Évolution des naissances en Picardie



Sources : Insee, État civil

Elles se composent de 18 à 289 communes et comptent de 22 000 à 300 700 habitants. Leur nombre de lycées varie de 1 à 25 selon les cas, regroupant, au total, de 800 à 11 000 élèves (figure 3). Les cinq principales zones en nombre de lycéens, structurées autour des

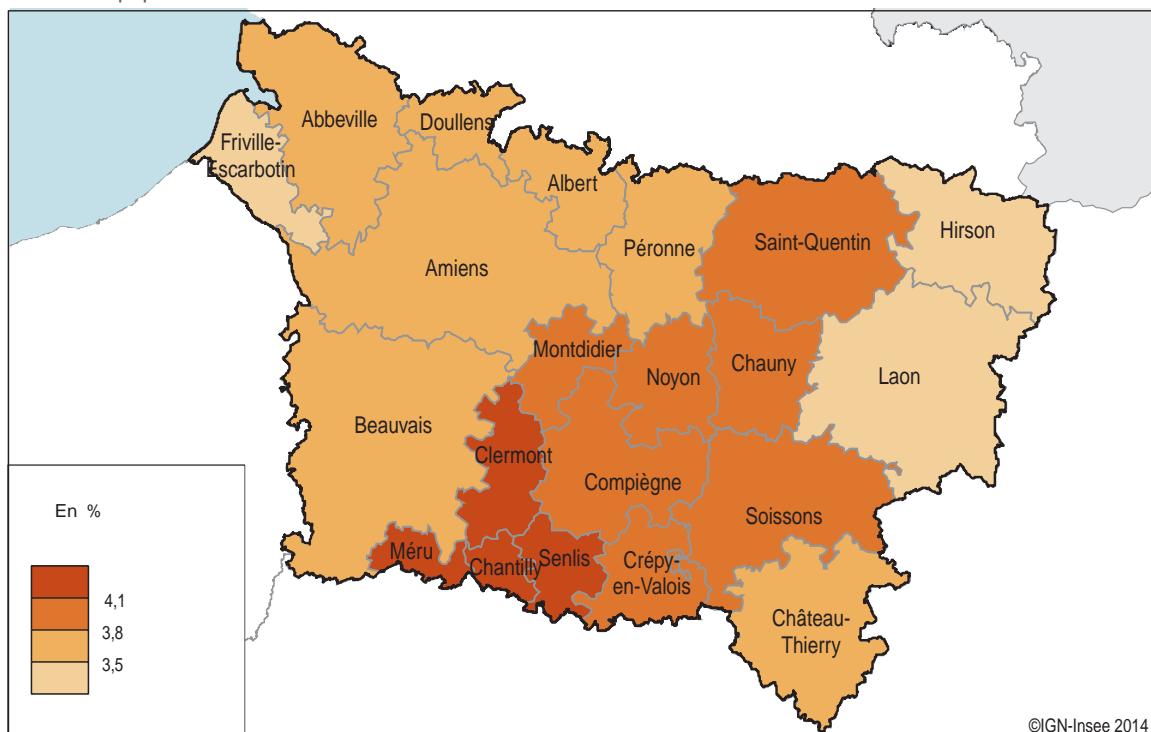
agglomérations d'Amiens, Beauvais, Compiègne, Clermont et Saint-Quentin, regroupent la moitié des effectifs picards scolarisés dans la région.

En moyenne, 76 % des lycéens font leurs études dans la zone où ils résident. Cette

proportion varie fortement selon les zones, allant de 47 % à 89 % (figure 3). Des zones très étendues présentent une bonne "stabilité" des lycéens : plus de 80 % des lycéens résidant dans les zones d'Amiens, de Beauvais, de Saint-Quentin, de Soissons,

2 Les 21 zones d'influence des lycées de Picardie

Part des lycéens dans la population



Note de lecture : les lycéens résidant et scolarisés dans la zone d'Abbeville représentent 3,6 % de la population de cette zone

Sources : Rectorat d'Amiens, base élèves 2013 - Draaf de Picardie, Service régional de la formation et du développement, base élèves 2013 - Insee, recensement de la population 2010

3 Des zones d'influence de taille très variable

Caractéristiques des zones d'influence et indicateurs de polarisation en 2013

Établissements (en nombre)	Communes (en nombre)	Population en 2010 (en nombre)	Élèves scolarisés en Picardie résidant dans le bassin (en nombre)	dont scolarisés dans le bassin (en nombre)		"Stables" en %
Saint-Quentin	10	155	143 239	5 740	5 102	88,9
Hirson	5	87	47 374	1 424	1 225	86,0
Chauny	6	83	73 367	2 882	2 244	77,9
Laon	4	207	100 652	3 401	2 607	76,7
Soissons	9	165	107 114	4 163	3 691	88,7
Château-Thierry	4	120	70 064	2 603	2 207	84,8
Beauvais	13	289	215 921	7 806	6 374	81,7
Clermont	4	69	116 780	4 790	2 742	57,2
Compiègne	13	105	153 290	6 042	4 539	75,1
Noyon	5	82	65 785	2 633	1 764	67,0
Mérus	2	23	48 216	2 117	1 188	56,1
Chantilly	7	18	71 192	2 925	1 685	57,6
Senlis	5	29	75 212	3 194	1 878	58,8
Crépy-en-Valois	3	58	49 402	1 973	1 282	65,0
Abbeville	4	136	85 437	3 070	2 370	77,2
Friville-Escarbotin	3	70	52 641	1 534	1 080	70,4
Amiens	25	288	300 652	11 130	9 932	89,2
Doullens	3	40	22 009	826	576	69,7
Albert	3	77	30 558	1 080	658	60,9
Péronne	4	129	55 572	2 004	1 427	71,2
Montdidier	1	61	30 367	1 168	547	46,8
Picardie	133	2 291	1 914 844	72 505	55 118	-

Note de lecture : 88,9 % des lycéens résidant dans le bassin d'attraction de Saint-Quentin en 2013 y étaient scolarisés.

Sources : Insee, recensement de population de 2010 exploitation principale - Rectorat d'Amiens, Base élèves académique 2013, traitements Insee

d' Hirson et de Château-Thierry sont scolarisés dans leur zone de résidence. Cette proportion se situe un peu en retrait dans la zone de Laon malgré sa taille car certaines communes de ce territoire sont attirées par Reims. L'agglomération de Creil, deuxième en population de Picardie, se situe à cheval sur les zones d'attraction de Clermont, Senlis et Chantilly. Ces trois zones comptent de ce fait moins de 60 % de lycéens résidants scolarisés sur place chacune. Cette proportion est aussi plus faible dans des petits territoires tels que ceux de Montdidier, Albert ou Méru car certaines formations souhaitées par les lycéens se situent dans des zones voisines et nécessitent donc une mobilité des jeunes concernés.

Des lycéens picards scolarisés à Reims et à Gisors

La Picardie échange des lycéens avec les régions limitrophes, et plus rarement, avec des régions plus éloignées. La majorité des mobilités scolaires se font avec des territoires limitrophes de la Picardie et concernent des déplacements de proximité d'élèves pour lesquels le lycée le plus proche est localisé

dans la région voisine. Ces mouvements sont motivés par des raisons très diverses. Parfois, cela résulte d'opportunités dues à la proximité d'un établissement ou à des infrastructures de transport plus commodes ou plus accessibles, d'autres mouvements sont liés à la localisation des emplois des parents, certains découlent de choix de filières de formation particulières qui nécessitent une mobilité, telles l'intégration de classes préparatoires aux grandes écoles.

Ainsi, les lycéens picards qui fréquentent un établissement d'une autre région suivent pour 55 % d'entre eux des filières post-bacca-lauréat contre 29 % de ceux qui effectuent le chemin inverse et 9 % de ceux qui résident et étudient en Picardie.

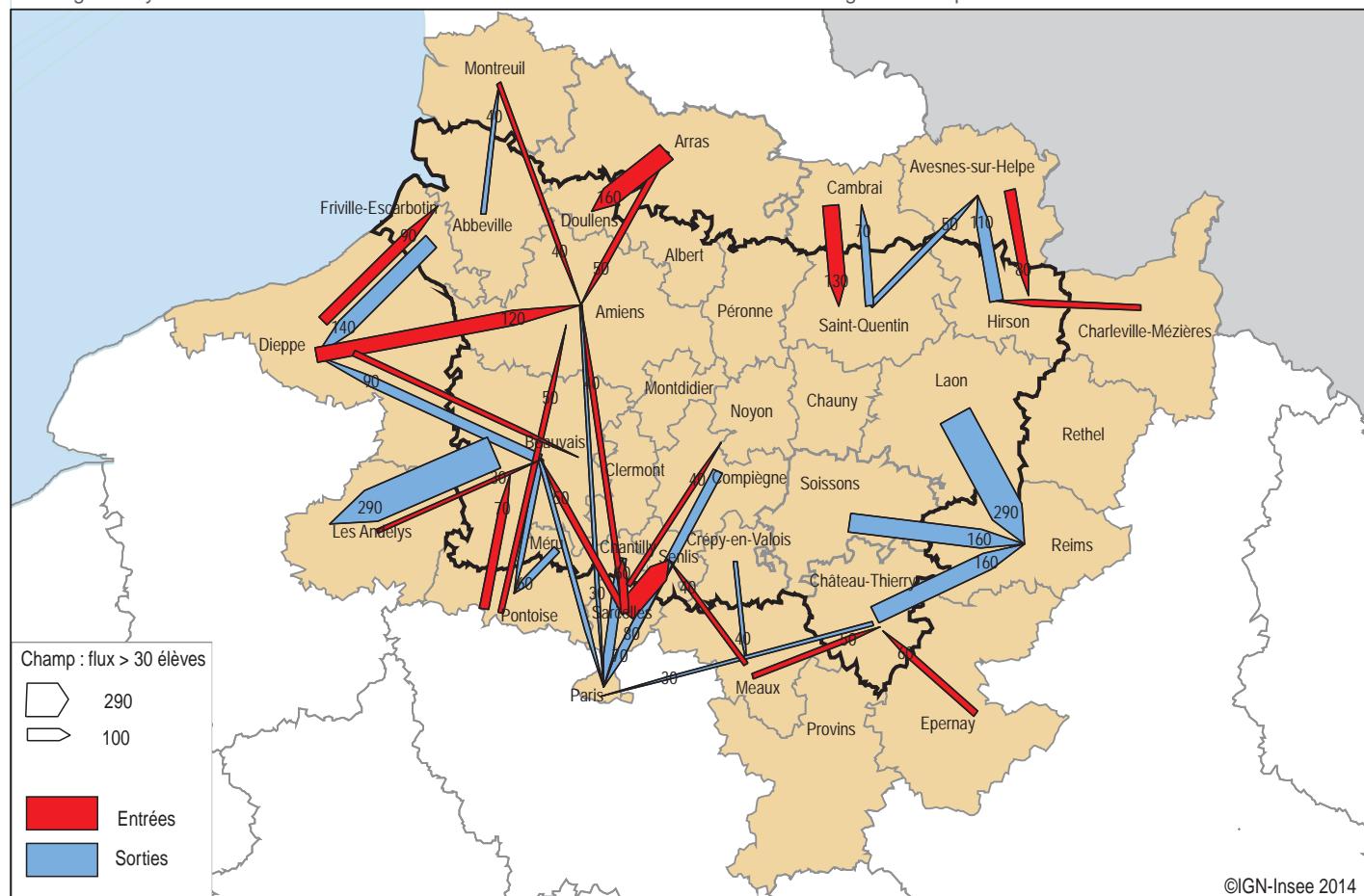
À la rentrée 2013, 4 800 élèves picards sont scolarisés dans un établissement situé en dehors de la région. Gisors, dans l'arrondissement des Andelys, attire près de 300 lycéens des communes de la zone de Beauvais (figure 4). De même, les établissements de l'arrondissement de Reims scolarisent près de 300 élèves domiciliés dans la zone de Laon, 150 dans la zone de Soissons et autant dans celle de Château-Thierry. Un nombre équivalent de lycéens résidants de la zone de

Friville-Escarbotin se dirige vers l'arrondissement de Dieppe. Les lycées de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe reçoivent 150 élèves axonnais. Dans six zones picardes, au moins 30 lycéens résidants sont scolarisés à Paris, notamment en classes préparatoires aux grandes écoles.

En sens inverse, 3 800 élèves résidant dans une autre région sont scolarisés dans un lycée de Picardie. Les zones de Doullens et de Saint-Quentin attirent chacune environ 150 lycéens domiciliés respectivement dans les arrondissements d'Arras et de Cambrai. Les zones d'Hirson et de Château-Thierry accueillent chacune une centaine d'élèves résidant dans les arrondissements voisins du Nord, des Ardennes et de la Marne. La zone de Senlis scolarise 160 élèves de l'arrondissement de Sarcelles. Les zones de Compiègne, Chantilly, Beauvais et même Amiens reçoivent chacune une cinquantaine de lycéens domiciliés dans cet arrondissement. De même, les établissements de Beauvais et d'Amiens captent des élèves de l'arrondissement de Pontoise. Une centaine de jeunes résidant dans l'arrondissement de Dieppe sont élèves à Amiens, autant à Friville-Escarbotin et une cinquantaine à Beauvais.

4 Des sorties plus nombreuses que les entrées

¹ Échanges de lycéens entre les zones d'attraction de Picardie et les arrondissements des régions limitrophes en 2013



Sources : Rectorat d'Amiens, base élèves 2013 - Draaf de Picardie, Service régional de la formation et du développement, base élèves 2013 - Insee, modèle Omphale 2010

Une évolution plus dynamique de la population jeune en Picardie que dans les régions voisines à l'horizon 2025

De 2013 à 2025, si les comportements migratoires observés sur la période 2000-2008 se prolongeaient, si la fécondité se stabilisait au niveau observé en 2007 et si l'espérance de vie progressait selon le rythme observé ces dernières années (voir l'encadré méthodologique p.17), l'évolution du nombre de jeunes âgés de 14 à 22 ans, scolarisés ou non, serait plus dynamique en Picardie que dans les régions de province voisines (figure 5). Dans ce scenario central, de 2013 à 2025, cette population augmenterait de + 0,19 % par an en moyenne en Picardie, contre + 0,11 % en Haute-Normandie. Elle serait quasiment stable dans le Nord-Pas-de-Calais et diminuerait de - 0,25 % par an en moyenne en Champagne-Ardenne. Le Centre, autre région du Bassin parisien, aurait une évolution plus dynamique (+ 0,43 % par an en moyenne). Le dynamisme picard par rapport aux régions voisines résulte de deux facteurs. D'une part, la Picardie bénéficie d'une fécondité parmi les plus élevées de France, facteur qui favorise directement la croissance de la population, avec un indice conjoncturel de fécondité de 2,07 enfants par femme en 2007 contre 1,96 en Champagne-Ardenne, mais à égalité avec le Nord-Pas-de-Calais.

D'autre part, il est lié à l'ampleur des déficits migratoires des femmes en âge de procréer ces dernières années. Sur la période 2007-2012, le solde migratoire annuel moyen des femmes de 15 à 49 ans rapporté à leur population est moins déficitaire en Picardie (- 1,9 %) qu'en Nord-Pas-de-Calais (- 3,5 %) ou en Champagne-Ardenne (- 4,6 %). Ainsi, la Picardie connaîttrait aussi une évolution plus favorable de la population des 14-22 ans que les régions limitrophes à l'horizon 2025 car elle a mieux retenu les femmes en âge d'avoir des enfants dans un passé récent.

En revanche, cette croissance plus soutenue de la population jeune en Picardie ne serait pas impactée par les migrations des jeunes puisque la région connaît un déficit migratoire plus marqué que ses voisines pour la tranche d'âge des 14-22 ans, du fait des poursuites d'études supérieures et de l'accès à un premier emploi plus souvent en dehors de la région. Toutefois, l'évolution de la population jeune d'ici 2025 serait deux fois moins forte qu'au niveau métropolitain (+ 0,2 % contre + 0,4 % par an en moyenne). Bien que plus féconde aujourd'hui, la Picardie connaîttrait un essor démographique à ces âges en déçà du rythme métropolitain du fait de ses déficits migratoires, pour les jeunes d'ici 2025, mais aussi pour les femmes en âge de procréer au cours

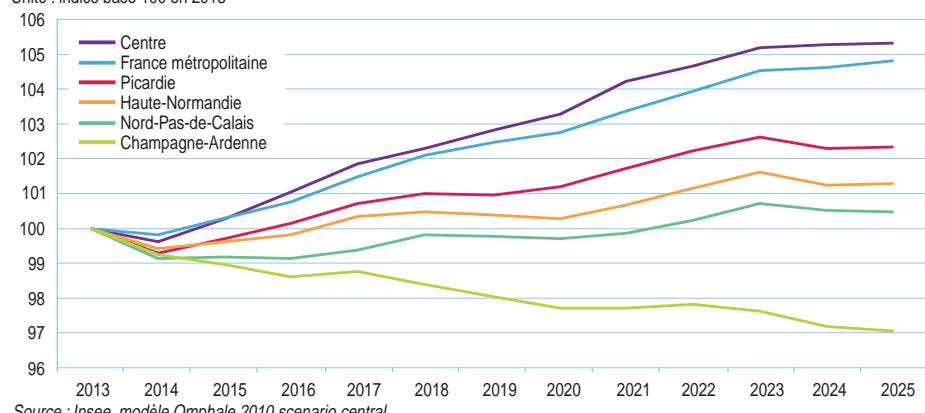
des années récentes. La Picardie fait en effet partie des régions du Nord et de l'Est de la France qui perdent des habitants en raison des migrations résidentielles au profit des régions du Sud et de l'Ouest. L'évolution plus dynamique de la population jeune en région Centre s'explique par un solde migratoire annuel moyen des femmes de 15 à 49 ans rapporté à leur population positif en 2012-2017 (+ 0,9 %) associé à un indice conjoncturel de fécondité de 2,02 enfants par femme. En revanche, on constate un déficit migratoire des jeunes proche de celui de la Picardie.

Horizon 2025 : une hausse du potentiel de lycéens

À l'horizon 2025, selon le scenario central et si les taux de scolarisation par âge se maintenaient, le nombre de lycéens résidant et scolarisés en Picardie augmenterait de 0,4 % en moyenne annuelle. Dans ce scenario central, la Picardie compterait 76 500 lycéens âgés de 14 à 22 ans en 2025, soit 4 000 de plus qu'en 2013. Ce nombre augmente à partir de 2013 pour atteindre 75 700 en 2018, puis se replie à 74 300 en

5 Horizon 2025 : la Picardie plus dynamique que les régions voisines

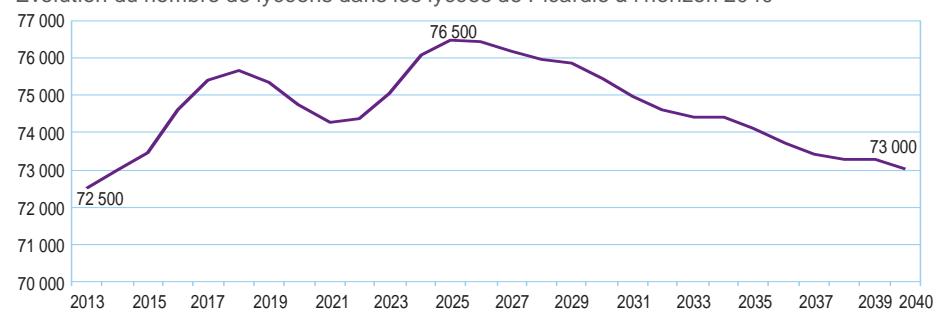
Évolution de la population des 14 à 22 ans à l'horizon 2025 selon le scenario central
Unité : indice base 100 en 2013



Source : Insee, modèle Omphale 2010 scenario central

6 La Picardie compterait 76 500 lycéens en 2025

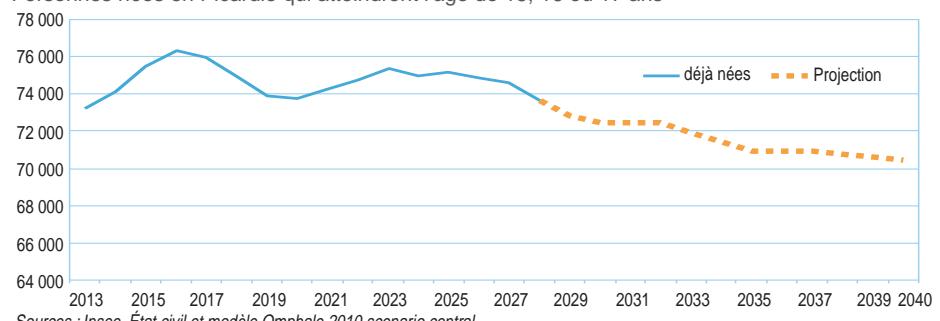
Évolution du nombre de lycéens dans les lycées de Picardie à l'horizon 2040



Sources : Rectorat d'Amiens, base élèves 2013 - Draaf de Picardie, Service régional de la formation et du développement, base élèves 2013 - Insee, modèle Omphale 2010 scenario central

7 Moins de jeunes à l'horizon 2040 du fait de la baisse de la natalité

Personnes nées en Picardie qui atteindront l'âge de 15, 16 ou 17 ans



Sources : Insee, État civil et modèle Omphale 2010 scenario central

2021 et repart ensuite à la hausse (figure 6). L'évolution de la population lycéenne de 2013 à 2025 est marquée par des fluctuations relativement amples. Au delà de 2025, le nombre de lycéens diminue. À l'horizon 2040, la population lycéenne se situerait à un niveau proche de celui de 2013 de 73 000 élèves, soit 500 de plus qu'en 2013.

L'évolution des effectifs scolaires serait essentiellement déterminée par celle de la natalité

Ces projections reflètent largement l'évolution de la natalité. L'évolution de la projection du nombre de lycéens dans le scenario central suit assez fidèlement celle du nombre de personnes nées en Picardie et qui atteindront les âges auxquels la part des lycéens dans la population du même âge est la plus forte, soit de 15 à 17 ans (figure 7). En effet, après 2025, le nombre de jeunes nés en Picardie qui atteindront l'âge d'être lycéen diminuera.

La diminution du nombre de lycéens projeté après 2025 ne serait pas liée à une aggravation du déficit migratoire de la Picardie à ces âges. En effet, à chaque âge compris entre 14 et 22 ans, les soldes migratoires projetés rapportés à la population restent pour chaque intervalle de projection de l'ordre de ceux qui sont constatés aujourd'hui (figure 8).

Dans la mesure où le scenario central suppose un maintien de la fécondité à son niveau de 2007 sur toute la période de projection, cette baisse future du nombre de jeunes résulterait avant tout du repli du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants (figure 9). Par rapport à la période 1999-2015, le rythme de cette diminution se ralentirait entre 2015 et 2025, et plus encore entre 2025 et 2040. Ce repli de la population féminine à ces âges serait la conséquence notamment de la persistance d'un solde migratoire négatif pour cette catégorie de population (figure 10), mais qui ne s'aggraverait toutefois pas.

Des rythmes de croissance de la démographie lycéenne variables selon les zones à l'horizon 2025, en lien avec les évolutions de la natalité

À l'horizon 2025, les rythmes de croissance de la population lycéenne projetée varient sensiblement selon les territoires (figure 11). Ces disparités spatiales s'expliquent largement par l'évolution de la natalité locale (figure 12). En effet, les territoires qui ont connu une augmentation plus forte des naissances entre les périodes 1996-1998 et 2008-2010, tels que les zones d'Albert-Doullens et du Nord de Beauvais, devraient

8 Le déficit migratoire des jeunes resterait stable à l'horizon 2040

Soldes migratoires relatifs en moyenne annuelle par âge et intervalle de projection en Picardie

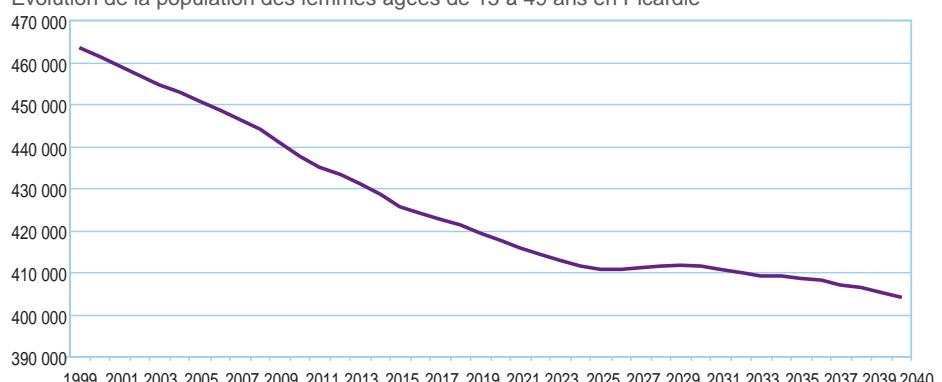
Intervalle de projection	Année où l'âge est atteint	14 ans en ...	15 ans en ...	16 ans en ...	17 ans en ...	18 ans en ...	19 ans en ...	20 ans en ...	21 ans en ...	22 ans en ...
en %										
2007-2012	2012	-1,2	-2,7	-3,7	-4,3	-11,3	-15,5	-18,0	-18,2	-16,4
2012-2017	2017	-1,2	-2,9	-4,2	-5,1	-13,1	-16,6	-18,9	-17,2	-15,7
2017-2022	2022	-1,3	-2,7	-4,0	-4,5	-12,3	-16,8	-19,6	-19,3	-18,7
2022-2027	2027	-1,1	-2,3	-3,5	-4,5	-12,9	-16,9	-19,0	-18,5	-16,6
2027-2032	2032	-1,0	-2,3	-3,5	-4,4	-12,3	-15,9	-17,3	-16,9	-16,7
2032-2037	2037	-1,0	-2,2	-3,4	-4,3	-12,3	-15,9	-17,5	-16,7	-16,1
2037-2042	2042	-1,0	-2,3	-3,5	-4,4	-12,4	-16,1	-17,4	-16,6	-16,0

Note de lecture : pour la génération qui atteindra l'âge de 14 ans en 2017 (donc née en 2003), le solde migratoire annuel moyen au cours de la période 2012-2017 représente un déficit de 1,2 % de la population de cette génération. Ce déficit migratoire s'amplifie à partir de l'âge de 18 ans du fait de l'émergence de nouveaux motifs de mobilité résidentielles à partir de cet âge liés en particulier aux études supérieures et à la recherche d'un premier emploi.

Source : Insee, modèle Omphale 2010 scenario central

9 Une baisse du nombre de femmes en âge de procréer à l'horizon 2025

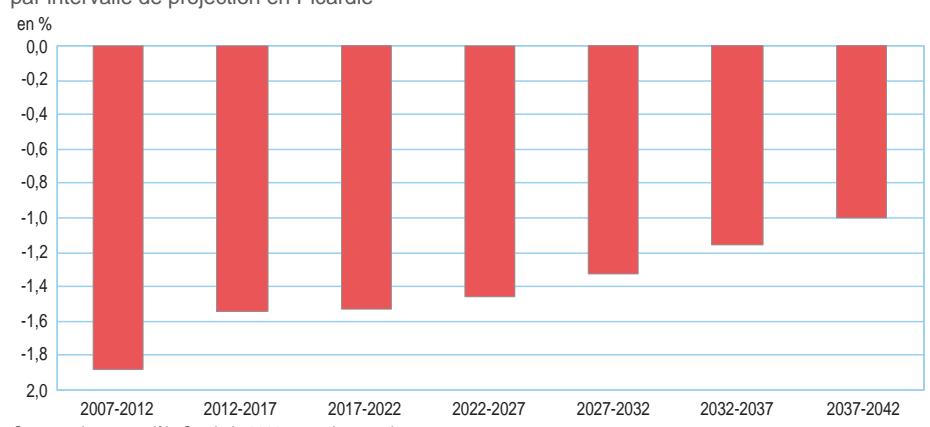
Évolution de la population des femmes âgées de 15 à 49 ans en Picardie



Sources : Insee, recensement de population et modèle Omphale 2010 scenario central

10 Le déficit migratoire des femmes en âge de procréer se réduit à l'horizon 2040

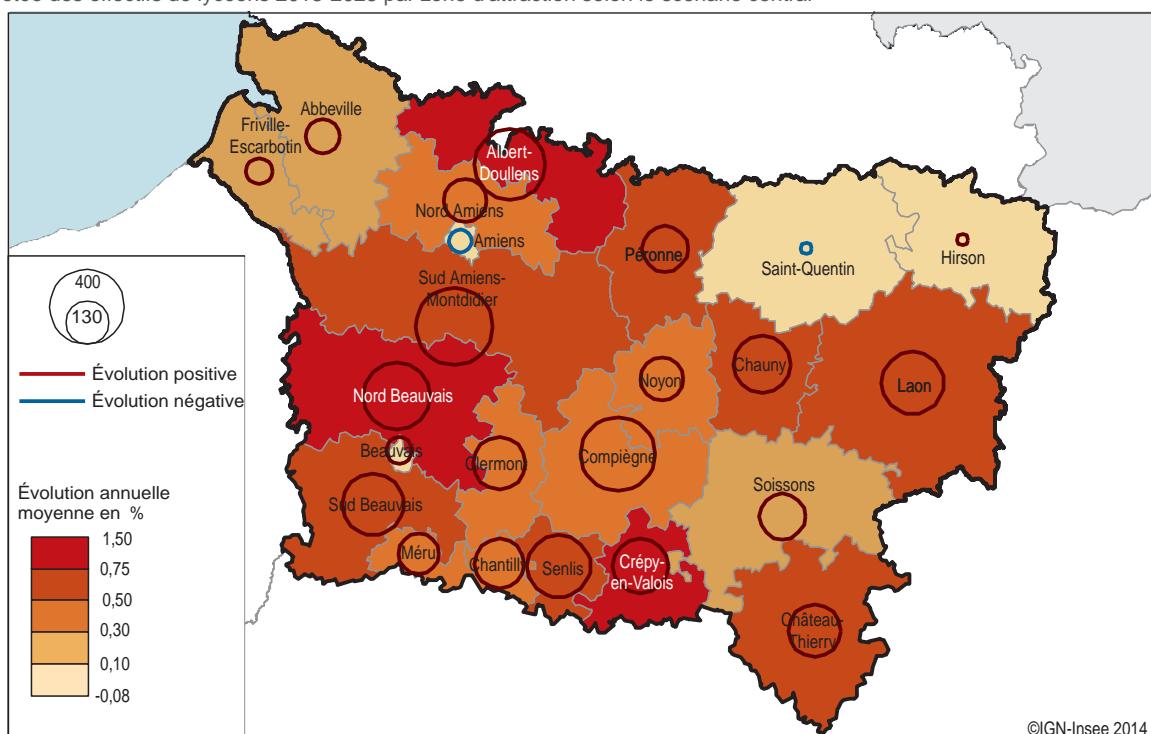
Évolution du solde migratoire relatif annuel des femmes âgées de 15 à 49 ans par intervalle de projection en Picardie



Sources : Insee, modèle Omphale 2010 scenario central

11 Des lycéens plus nombreux à l'horizon 2025 sauf dans le nord de l'Aisne

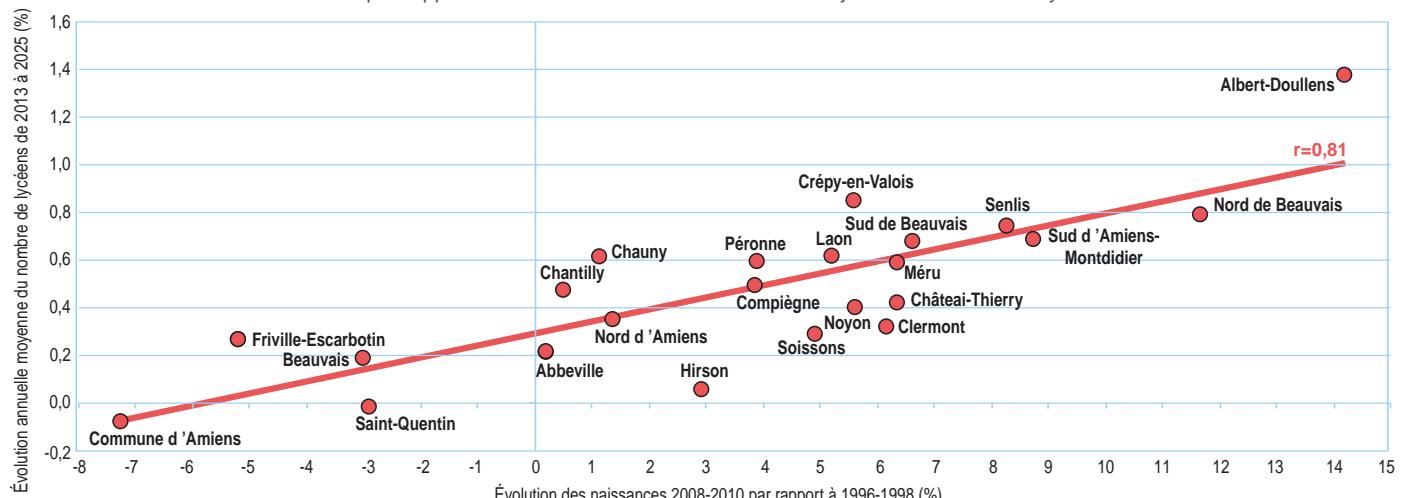
Évolution projetée des effectifs de lycéens 2013-2025 par zone d'attraction selon le scenario central



Sources : Rectorat d'Amiens, base élèves 2013 - Draaf de Picardie, Service régional de la formation et du développement, base élèves 2013 - Insee, modèle Omphale 2010 scenario central

12 L'évolution de la démographie lycéenne, reflet de la natalité

Évolution des naissances 2008-2010 par rapport à 1996-1998 et évolution annuelle moyenne du nombre de lycéens de 2013 à 2025



Notes : Les individus nés de 1996 à 1998 ont eu 15 à 17 ans en 2013. Les individus nés de 2008 à 2010 auront 15 à 17 ans en 2025.

R = 0,81 : ce coefficient étant proche de 1, cela signifie que la corrélation entre l'évolution des naissances et l'évolution du nombre de lycéens est forte. Plus les points sont proches de la droite, plus le lien est élevé.

Sources : Rectorat d'Amiens, base élèves 2013 - Draaf de Picardie, Service régional de la formation et du développement, base élèves 2013 - Insee, modèle Omphale 2010 scenario central et État civil

13 Cinq types de zones d'attraction à l'horizon 2025

Typologie des zones selon l'évolution de la démographie lycéenne dans le scenario central à l'horizon 2025

Évolution du nombre de lycéens 2013-2025	Évolution annuelle moyenne 2013-2025 (%)		
	Moins de + 0,3 %	De + 0,3 % à moins de + 0,7 %	+ 0,7 % et plus
< + 100 lycéens	Commune d'Amiens, Abbeville, Commune de Beauvais, Saint-Quentin, Hirson.	Friville-Escarbotin.	
+ 100 à + 200 lycéens		Nord d'Amiens, Pérone, Clermont, Noyon, Méru, Chantilly, Soissons, Château-Thierry.	
> + 200 lycéens		Compiègne, Laon, Chauny.	Sud d'Amiens - Montdidier, Albert-Doullens, Nord de Beauvais, Sud de Beauvais, Crépy-en-Valois, Senlis.

Sources : Rectorat d'Amiens, base élèves 2013 - Draaf de Picardie, Service régional de la formation et du développement, base élèves 2013 - Insee, modèle Omphale 2010 scenario central

connaître les plus fortes croissances de la démographie lycéenne, et inversement. Les jeunes nés en 1996-1998 sont les lycéens de 2013 et ceux nés en 2008-2010 seront ceux de 2025. Les territoires où la natalité a le plus progressé sont souvent des territoires périurbains, situés dans la couronne des grands pôles urbains, comme les zones d'Albert-Doullens ou de Montdidier : l'arrivée d'adultes jeunes y stimule la natalité et plus tard les effectifs scolaires. De plus, les nouveaux arrivants appartiennent à des catégories socio-professionnelles plus favorisées que la population historique et expriment une demande éducative plus élevée.

Les territoires périurbains connaîtraient les plus fortes progressions des effectifs scolaires à l'horizon 2025

On peut regrouper les 23 zones en cinq groupes en fonction de l'intensité de la croissance du nombre de lycéens à l'horizon 2025 dans le scenario central (figure 13). Un premier ensemble de zones connaît une hausse d'au moins 200 lycéens du fait d'une évolution annuelle moyenne supérieure à 0,7 %. Ce groupe rassemble les zones du Sud d'Amiens - Montdidier, d'Albert-Doullens, du Nord de Beauvais, du Sud de Beauvais, de

La construction des zones d'attraction

Les projections démographiques sont réalisables sur des territoires d'au moins 50 000 habitants. De ce fait, les zones d'attraction les plus petites ont été regroupées pour atteindre ce seuil. D'autre part, il a été jugé utile de découper les zones les plus peuplées, celles d'Amiens et de Beauvais, qui comptent respectivement 300 000 et 216 000 habitants, car les dynamiques démographiques sont différenciées en leur sein. Pour ces deux territoires, la commune-centre constitue une zone de projection en elle-même, tandis que la couronne est scindée en deux zones de projection de poids démographiques comparables sur la base de la sectorisation des communes (rattachement de chaque commune à un lycée de la ville-centre). Ainsi, les zones d'Albert et de Doullens sont fusionnées et la zone de Montdidier rattachée à celle du Sud d'Amiens. Afin de réaliser les projections de population lycéenne, la Picardie est finalement partitionnée en 23 zones de projection (figure 11).

Crépy-en-Valois et de Senlis. En lien avec la périurbanisation, le rythme de progression annuelle serait élevé dans la zone d'Albert-Doullens (+ 1,4 %), et plus rapide qu'en moyenne régionale (+ 0,4 %) dans les autres zones de ce groupe (figure 14).

Les zones de Compiègne, Laon et Chauny compteraient aussi plus de 200 élèves supplémentaires en 2025 malgré un rythme d'évolution relative moins élevé que dans le premier groupe, et compris entre + 0,3 % et + 0,7 % par an en moyenne.

Les zones du Nord d'Amiens, de Péronne, Clermont, Chantilly, Noyon, Méru, Soissons, et de Château-Thierry gagneraient de + 100 à + 200 lycéens de 2013 à 2025, et connaîtraient

des rythmes de croissance proches de la tendance régionale.

À l'inverse, le nombre de lycéens stagnerait dans les villes-centres d'Amiens et de Beauvais, du fait de leurs déficits migratoires liés à la périurbanisation, ainsi que dans les zones de Saint-Quentin et d'Hirson.

De petite taille, la zone de Friville-Escarbotin verrait sa population lycéenne augmenter de moins de 100 élèves, au rythme moyen de 0,3 % par an.

Rassemblant 43 % des lycéens en 2013, l'Oise connaît l'évolution la plus dynamique des trois départements picards avec 2 050 élèves supplémentaires à l'horizon 2025, suivie de la Somme et de l'Aisne (+ 1 100 et + 800). Les

14 Une croissance de la population lycéenne plus forte dans l'Oise

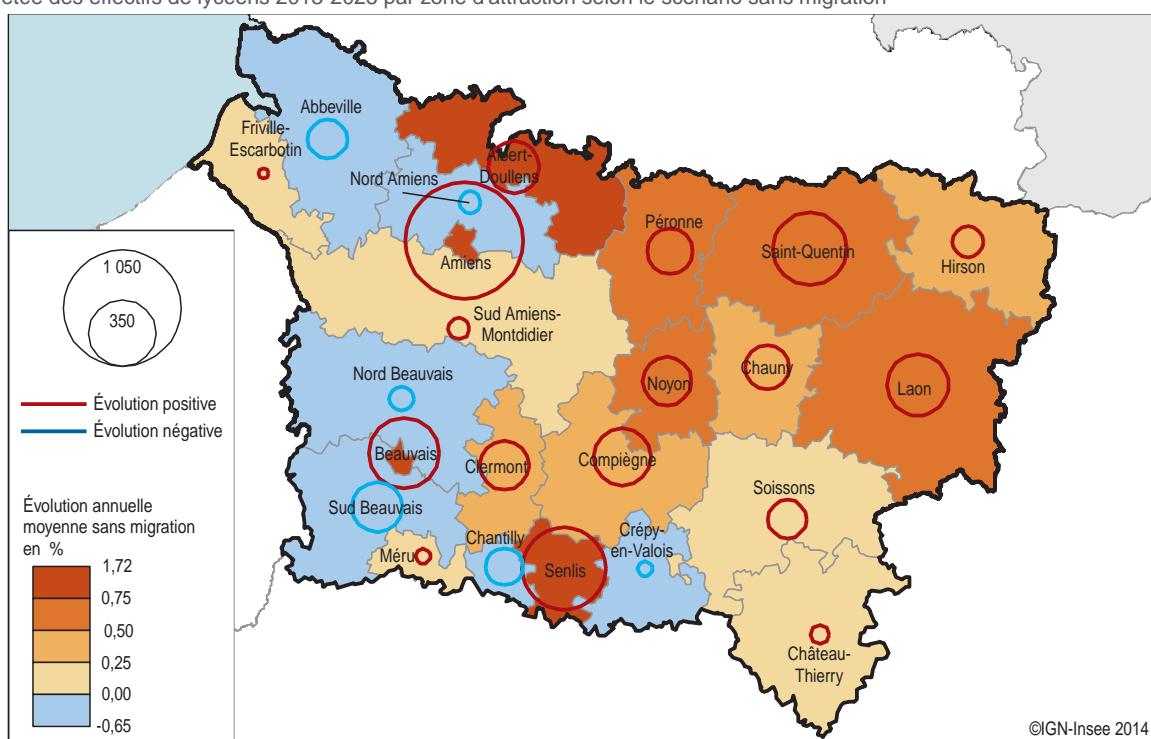
Répartition des lycéens inscrits en 2013 dans un lycée de Picardie par zone d'attraction et évolution projetée des effectifs aux horizons 2025 et 2040 selon le scenario central

	Effectifs de lycéens en 2013		Effectifs de lycéens en 2025		Effectifs de lycéens en 2040	Évolution annuelle moyenne 2013-2025	Évolution totale 2013-2025	Évolution annuelle moyenne 2013-2040	Évolution totale 2013-2040
	(en nombre)	(en %)	(en nombre)	(en nombre)					
Aisne	20 200	27,9	21 020	19 750	+ 0,3	+ 820	- 0,1	- 450	
Saint-Quentin	5 740	7,9	5 730	5 240	- 0,0	- 10	- 0,3	- 500	
Hirson	1 420	2,0	1 430	1 300	+ 0,1	+ 10	- 0,3	- 120	
Chauny	2 880	4,0	3 100	2 940	+ 0,6	+ 220	+ 0,1	+ 60	
Laon	3 400	4,7	3 660	3 490	+ 0,6	+ 260	+ 0,1	+ 90	
Soissons	4 160	5,7	4 310	4 060	+ 0,3	+ 150	- 0,1	- 100	
Château-Thierry	2 600	3,6	2 790	2 720	+ 0,6	+ 190	+ 0,2	+ 120	
Oise	31 470	43,4	33 520	32 180	+ 0,5	+ 2 050	+ 0,1	+ 710	
Nord de Beauvais	3 020	4,2	3 320	3 310	+ 0,8	+ 300	+ 0,3	+ 290	
Commune de Beauvais	2 100	2,9	2 150	2 060	+ 0,2	+ 50	- 0,1	- 40	
Sud de Beauvais	2 680	3,7	2 930	2 880	+ 0,7	+ 250	+ 0,3	+ 200	
Clermont	4 790	6,6	4 980	4 760	+ 0,3	+ 190	- 0,0	- 30	
Compiègne	6 040	8,3	6 410	6 080	+ 0,5	+ 370	+ 0,0	+ 40	
Noyon	2 630	3,6	2 760	2 580	+ 0,4	+ 130	- 0,1	- 50	
Méru	2 120	2,9	2 230	2 150	+ 0,4	+ 110	+ 0,1	+ 30	
Chantilly	2 930	4,0	3 100	2 950	+ 0,5	+ 170	+ 0,0	+ 20	
Senlis	3 190	4,4	3 460	3 300	+ 0,7	+ 270	+ 0,1	+ 110	
Crépy-en-Valois	1 970	2,7	2 180	2 110	+ 0,8	+ 210	+ 0,3	+ 140	
Somme	20 830	28,7	21 940	21 080	+ 0,4	+ 1 110	+ 0,0	+ 250	
Abbeville	3 070	4,2	3 150	2 970	+ 0,2	+ 80	- 0,1	- 100	
Friville-Escarbotin	1 540	2,1	1 590	1 460	+ 0,3	+ 50	- 0,2	- 80	
Nord d'Amiens	3 010	4,2	3 140	3 000	+ 0,4	+ 130	- 0,0	- 10	
Commune d'Amiens	4 640	6,4	4 600	4 390	- 0,1	- 40	- 0,2	- 250	
Sud d'Amiens - Montdidier	4 650	6,4	5 050	5 020	+ 0,7	+ 400	+ 0,3	+ 370	
Albert-Doullens	1 910	2,6	2 250	2 200	+ 1,4	+ 340	+ 0,5	+ 290	
Péronne	2 010	2,8	2 160	2 040	+ 0,6	+ 150	+ 0,1	+ 30	
Ensemble	72 500	100,0	76 480	73 010	+ 0,4	+ 3 980	+ 0,0	+ 510	

Sources : Rectorat d'Amiens, base élèves 2013 - Draaf de Picardie, Service régional de la formation et du développement, base élèves 2013 - Insee, modèle Omphale 2010 scenario central

15 L'effet du déficit migratoire surtout dans le nord de l'Aisne

Évolution projetée des effectifs de lycéens 2013-2025 par zone d'attraction selon le scenario sans migration



Sources : Rectorat d'Amiens, base élèves 2013 - Draaf de Picardie, Service régional de la formation et du développement, base élèves 2013 - Insee, modèle Omphale 2010 scenario sans migration

16 L'absence de migrations redistribuerait les lycéens entre les territoires

Comparaison des projections dans le scenario sans migration et dans le scenario central par zone d'attraction à l'horizon 2025

	Évolution annuelle moyenne 2013-2025			Évolution totale 2013-2025 (effectif)		
	Scenario sans migration	Scenario central	Différentiel	Scenario sans migration	Scenario central	Différentiel
				en %	en nombre	
Zones "attractives"	Albert-Doullens	+ 0,9	+ 1,4	+ 0,5	+ 210	+ 340
	Compiègne	+ 0,4	+ 0,5	+ 0,1	+ 260	+ 370
	Chauny	+ 0,4	+ 0,6	+ 0,2	+ 150	+ 220
	Sud d'Amiens - Montdidier	+ 0,1	+ 0,7	+ 0,6	+ 40	+ 400
	Château-Thierry	+ 0,1	+ 0,6	+ 0,5	+ 30	+ 190
	Méru	+ 0,1	+ 0,4	+ 0,3	+ 20	+ 110
	Crépy-en-Valois	- 0,1	+ 0,8	+ 0,9	- 20	+ 210
	Nord d'Amiens	- 0,1	+ 0,4	+ 0,5	- 40	+ 130
	Nord de Beauvais	- 0,1	+ 0,8	+ 0,9	- 50	+ 300
	Chantilly	- 0,3	+ 0,5	+ 0,8	- 110	+ 170
Zones "moins attractives"	Abbeville	- 0,3	+ 0,2	+ 0,5	- 120	+ 80
	Sud de Beauvais	- 0,6	+ 0,7	+ 1,3	- 200	+ 250
	Laon	+ 0,7	+ 0,6	- 0,1	+ 290	+ 260
	Péronne	+ 0,6	+ 0,6	- 0,0	+ 160	+ 150
	Friville-Escarbotin	+ 0,1	+ 0,3	+ 0,2	+ 10	+ 50
Zones "quittées"	Commune d'Amiens	+ 1,7	- 0,1	- 1,8	+ 1 050	- 40
	Commune de Beauvais	+ 1,4	+ 0,2	- 1,2	+ 380	+ 50
	Senlis	+ 1,3	+ 0,7	- 0,6	+ 540	+ 270
	Noyon	+ 0,6	+ 0,4	- 0,2	+ 190	+ 130
	Saint-Quentin	+ 0,6	- 0,0	- 0,6	+ 410	- 10
	Hirson	+ 0,5	+ 0,1	- 0,4	+ 80	+ 10
	Picardie	+ 0,4	+ 0,4	+ 0,0	+ 3 590	+ 390

Sources : Rectorat d'Amiens, base élèves 2013 - Draaf de Picardie, Service régional de la formation et du développement, base élèves 2013 - Insee, modèle Omphale 2010

rythmes d'évolution annuelle restent voisins : + 0,5 %, + 0,4 % et + 0,3 % respectivement, car les migrations interviennent moins au niveau des départements que des zones.

Des changements de tendances migratoires pourraient modifier les évolutions attendues

Toutefois, au niveau des territoires, ces évolutions pourraient être ralenties ou accélérées si un facteur varie de façon importante par rapport à la situation actuelle : celui des migrations résidentielles, c'est-à-dire la différence des arrivées et départs définitifs dans une zone. Pour mesurer son impact, le scenario dit central, utilisé jusqu'alors dans cette étude, a été modifié : il reprend ses hypothèses de fécondité et de progression de l'espérance de vie, mais suppose l'absence totale de migrations résidentielles.

Un tel scenario, dit "sans migration", ne change pratiquement pas le nombre total de jeunes qui fréquenteront les lycées picards en 2025 par rapport aux tendances déjà décrites. La raison en est que la principale origine des variations de lycéens sur cette période reste les naissances, les arrivées et départs de Picardie étant pratiquement équilibrés.

En revanche, à un niveau géographique plus fin, cela peut avoir une influence non négligeable. Ce changement résulte souvent de gains ou de pertes d'attractivité d'une zone suite, par exemple, à la création ou la disparition de pôles d'emplois importants. Et cela peut avoir un impact beaucoup plus rapide que celui d'une hausse ou une baisse des naissances, dont les effets sont étalés dans le temps.

Ainsi, les communes centres d'Amiens et de Beauvais, qui connaissent aujourd'hui un important mouvement de départs de leurs habitants, ayant souvent des enfants, pour s'installer dans des zones périphériques de plus en plus éloignées, connaîtraient une inversion de tendance : dans ce scenario, les effectifs de lycéens augmenteraient entre 2013 à 2025 (figure 15). Si un tel changement a peu de chances de se réaliser sur l'ensemble de la Picardie, il peut se produire dans quelques territoires.

Il conduirait à trois groupes de zones : Un groupe de 12 zones compterait plus de lycéens en 2025 selon le scenario central que selon le scenario sans migration. Bénéficiant d'un afflux de population lié à la périurbanisation, ces zones "attractives" gagneraient des lycéens du fait des migrations résidentielles à l'horizon 2025 (figure 16). Les territoires de ce groupe se situent typiquement autour des grands pôles

d'Amiens et de Beauvais ainsi qu'au sud de la Picardie dans la couronne de l'aire urbaine de Paris.

Les projections selon chacun de ces deux scénarios sont assez comparables dans cinq zones "moins attractives", pour lesquelles les hypothèses retenues sur les migrations jouent très peu du fait de la faible mobilité de la population, telles que les zones de Laon, Péronne et Friville-Escarbotin.

Enfin, six zones compteraient plus de lycéens en 2025 selon le scenario sans migration que selon le scenario central car elles perdent aujourd'hui de la population du fait d'un déficit migratoire. Ce dernier groupe comprend les villes-centres d'Amiens et de Beauvais, les zones de Saint-Quentin, d'Hirson, de Noyon et de Senlis.

abandonnent leur scolarité avant son terme. Dans le cadre du scenario central, si on adopte l'hypothèse d'une diminution de moitié de ce taux de décrochage à chaque âge pour atteindre 5 % en 2040, ce qui se traduit par une hausse progressive des taux de scolarisation par âge pour chaque zone, le nombre de lycéens en Picardie atteindrait 77 100 en 2025 et 74 400 en 2040 (figure 17). Selon le scenario central, cette baisse de la proportion d'élèves décrocheurs amplifierait, toutes choses égales par ailleurs, la hausse du nombre de lycéens de + 650 entre 2013 et 2025 et de + 1 400 entre 2013 et 2040. L'augmentation du nombre de lycéens qui résulterait d'un moindre taux d'élèves décrocheurs, mesuré par l'écart entre les deux

1 400 lycéens supplémentaires à l'horizon 2040 dans l'hypothèse d'une réduction progressive de moitié du décrochage scolaire

Outre les facteurs démographiques, l'évolution des effectifs lycéens dépend aussi de l'évolution des taux de scolarisation, en particulier au delà de l'âge de 16 ans, âge à partir duquel la scolarité n'est plus obligatoire (voir encadré). Aujourd'hui, le Rectorat estime que 10 % des lycéens

Le décrochage scolaire

Le décrochage scolaire est un processus qui conduit un jeune en formation initiale à se détacher du système de formation jusqu'à le quitter avant d'avoir obtenu un diplôme. Ce processus est observable quel que soit le système de formation initiale : formation relevant du ministère de l'éducation nationale, formation relevant du ministère de l'agriculture, jeune sous statut d'apprentissage.

Définition de la direction générale de l'éducation scolaire (DGESCO)

17 Un accroissement supplémentaire de 1 400 lycéens en 2040 si le décrochage scolaire diminuait de moitié

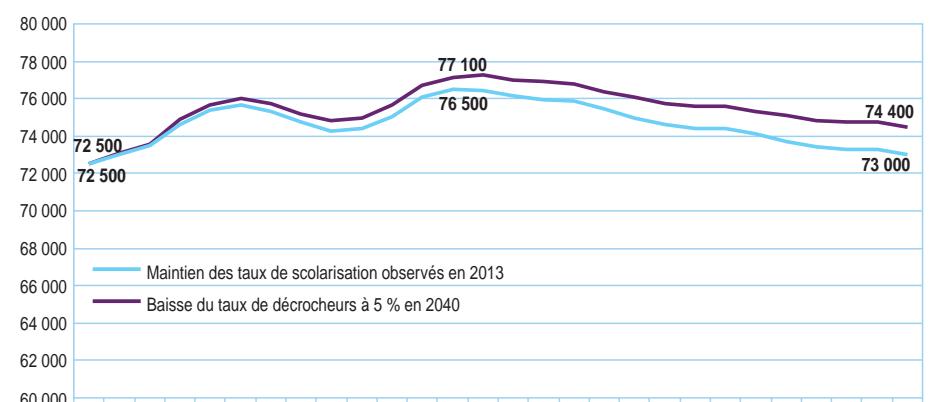
Effet des hypothèses concernant le taux de décrocheurs sur la démographie lycéenne à l'horizon 2040 selon le scenario central

	Nombre			Évolution totale	
	2013	2025	2040	2013-2025	2013-2040
Maintien des taux de scolarisation	72 500	76 480	73 010	3 980	510
Baisse du taux de décrocheurs à 5 % en 2040	72 500	77 120	74 440	4 620	1 940
Effet de l'hypothèse de baisse du taux de décrocheurs				+ 640	+ 1 430

Sources : Rectorat d'Amiens, base élèves 2013 - Draaf de Picardie, Service régional de la formation et du développement, base élèves 2013 - Insee, modèle Omphale 2010 scenario central

18 Réduire le décrochage scolaire : des effets progressifs dans le temps

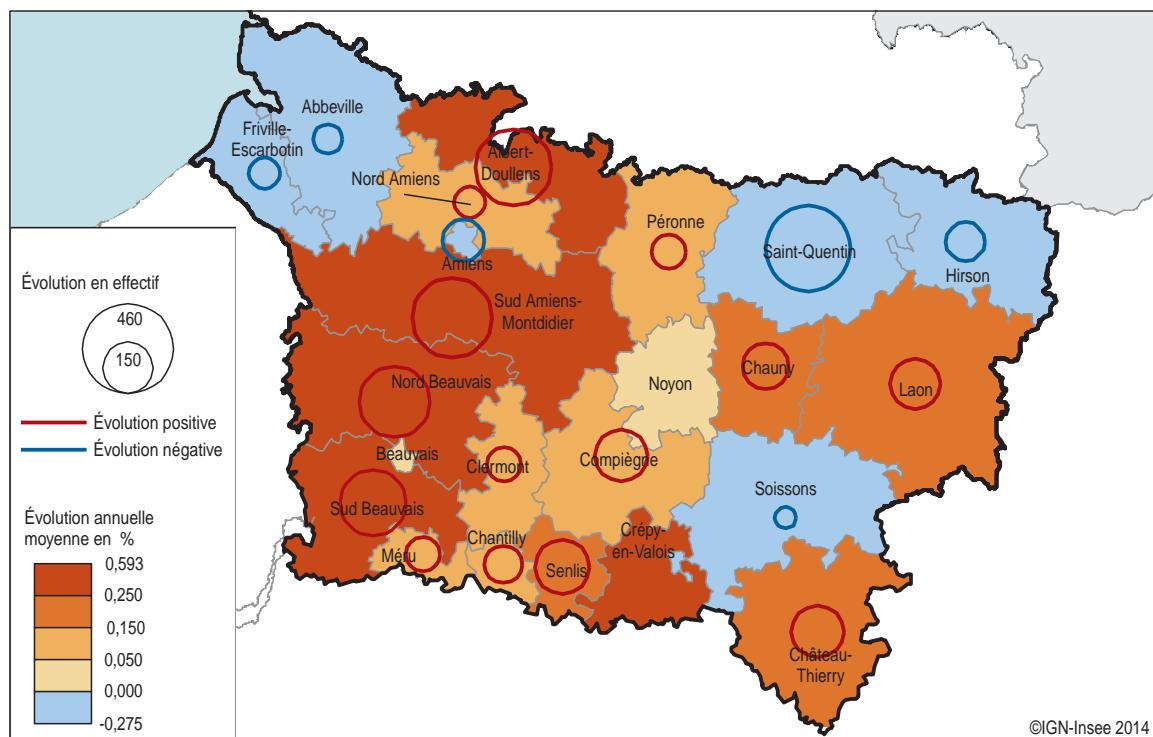
Effet des hypothèses concernant le taux de décrocheurs sur la démographie lycéenne à l'horizon 2040 selon le scenario central



Sources : Rectorat d'Amiens, base élèves 2013 - Draaf de Picardie, Service régional de la formation et du développement, base élèves 2013 - Insee, modèle Omphale 2010 scenario central

19 Un effet plus marqué de la baisse du décrochage scolaire à Chauny et à Laon

Évolution projetée des effectifs de lycéens 2013-2040 par zone d'attraction selon le scenario central dans l'hypothèse d'un taux de décrocheurs de 5 % en 2040

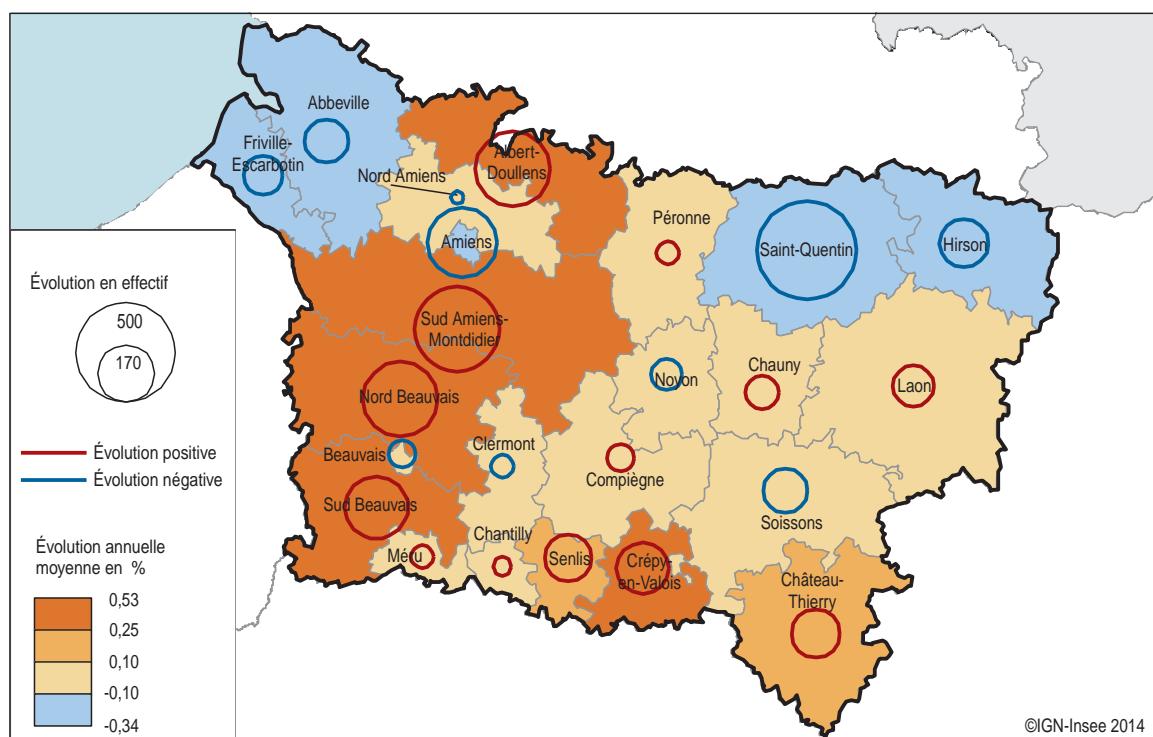


Note de lecture : cette carte présente les évolutions projetées de la démographie lycéenne à l'horizon 2040 selon le scenario central dans l'hypothèse de réduction du taux de décrocheurs à 5 % en 2040. Par rapport à la carte 20, basée sur un maintien du taux de décrocheurs à 10 %, on constate une plus forte progression du nombre de lycéens projeté dans les zones de Chauny et de Laon.

Sources : Rectorat d'Amiens, base élèves 2013 - Draaf de Picardie, Service régional de la formation et du développement, base élèves 2013 - Insee, modèle Omphale 2010 scenario central

20 Des évolutions contrastées selon les territoires à l'horizon 2040

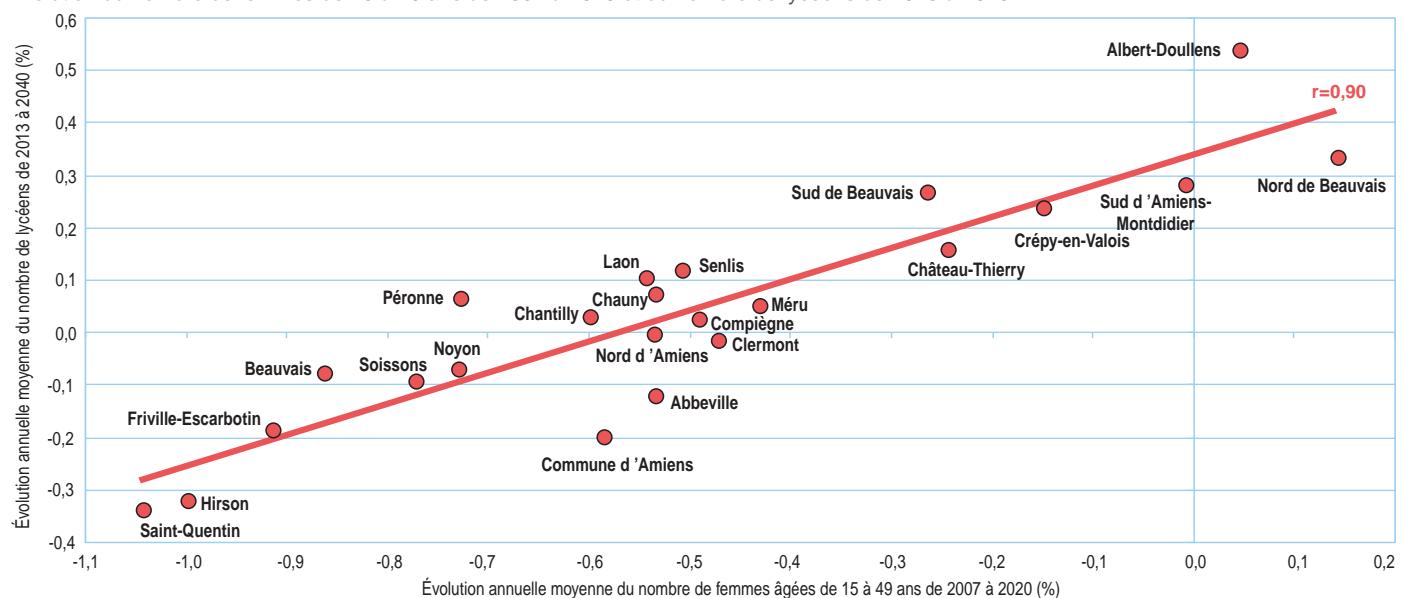
Évolution projetée des effectifs de lycéens 2013-2040 par zone d'attraction selon le scenario central



Sources : Rectorat d'Amiens, base élèves 2013 - Draaf de Picardie, Service régional de la formation et du développement, base élèves 2013 - Insee, modèle Omphale 2010 scenario central

21 La démographie lycéenne en 2040 fortement influencée par l'évolution actuelle de la population féminine

Évolution du nombre de femmes de 15 à 49 ans de 2007 à 2020 et du nombre de lycéens de 2013 à 2040



Note : R = 0,90 : ce coefficient étant proche de 1, cela signifie que la corrélation entre l'évolution du nombre de femmes âgées de 15 à 49 ans et l'évolution du nombre de lycéens est forte.
Plus les points sont proches de la droite, plus le lien est élevé.

Sources : Rectorat d'Amiens, base élèves 2013 - Draaf de Picardie, Service régional de la formation et du développement, base élèves 2013 - Insee, modèle Omphale 2010 scenario central et État civil

courbes (figure 18), progresserait dans le temps. En effet, cette hypothèse de recul du décrochage scolaire se traduit par une progression régulière des taux de scolarisation par âge pour chaque année entre 2013 et 2040. Dans chaque zone d'attraction, la prise en compte de cette hypothèse alternative de repli du décrochage scolaire dans le cadre du scenario central conduit à l'horizon 2040 à des projections du nombre de lycéens un peu supérieures. Les zones de Friville-Escarbotin, Abbeville, Saint-Quentin, Hirson, Soissons et la ville-centre d'Amiens perdraient des lycéens de 2013 à 2040 malgré la diminution du décrochage, tandis que ce nombre se stabilisera dans la ville-centre de Beauvais et la zone de Noyon (figure 19). Stables à l'horizon 2040 dans l'hypothèse de maintien des taux de scolarisation à leur niveau de 2013, les zones de Clermont et du Nord d'Amiens connaîtraient une légère hausse si le décrochage scolaire se réduisait. Les autres zones enregistreraient une croissance plus ferme des effectifs lycéens dans cette hypothèse.

À l'horizon 2040, des zones du nord de la Picardie perdraient des lycéens

À l'horizon 2040, selon le scenario central, l'évolution des effectifs scolarisés en lycées scinderait la Picardie en blocs de zones souvent contigües (figure 20). Le nombre de lycéens se situerait à un niveau proche de celui de 2013 dans 11 zones de projection sur 23. Avec une évolution annuelle moyenne de + 0,3 %, quatre zones connaîtraient une progression d'au moins 200 lycéens entre

2013 et 2040 : Sud d'Amiens - Montdidier (+ 370), Albert-Doullens (+ 290), Nord de Beauvais (+ 290) et Sud de Beauvais (+ 200). Plus petite, la zone de Crépy-en-Valois afficherait le même rythme de progression. Les zones de Senlis et de Château-Thierry bénéficieraient également d'une croissance de la population lycéenne.

À l'inverse, avec une baisse annuelle moyenne de l'ordre de - 0,3 % par an à l'horizon 2040, les zones d'Hirson et la commune d'Amiens perdraient respectivement 120 et 250 lycéens. Cette baisse atteint même 500 élèves dans la zone de Saint-Quentin. Les zones d'Abbeville et de Friville-Escarbotin connaîtraient aussi un repli des effectifs scolaires, mais moins marqué (figure 14). Au niveau départemental, l'Oise gagnerait 700 lycéens à l'horizon 2040, la Somme 250 tandis que l'Aisne en perdrat 450.

Au sein des zones, l'évolution annuelle moyenne du nombre de lycéens entre 2013 et 2040 est fortement corrélée avec celle du nombre de femmes en âge de procréer entre 2007 à 2020. Ainsi, les deux seuls territoires où la population féminine de 15 à 49 ans progresserait, les zones d'Albert-Doullens et du Nord de Beauvais, devraient aussi connaître les plus forts accroissements de la population lycéenne (figure 21). A contrario, les zones de Friville-Escarbotin, Hirson et Saint-Quentin, qui sont les plus concernées par le recul de la population féminine de ces âges se placeront parmi les zones qui verront leur démographie lycéenne baisser. ■

Pour en savoir plus

- *Les BTS en Picardie : une offre et une attractivité différentes selon les spécialités et les communes* - Insee Picardie Analyses n°76 - 2013
- *Une précarité accrue pour les jeunes sans diplôme* - Insee Picardie Analyses n°68 - 2012
- *Le parcours des jeunes Picards vers la vie adulte, de la sortie de l'école à la création d'une famille* - Insee Picardie Analyses n°67 - 2012
- *L'Université de Picardie Jules Verne face aux défis de la formation supérieure* - Insee Picardie Analyses n°64 - 2012
- *Rapport d'étude : Portrait économique et social des jeunes picards* - Insee Picardie document de travail - 2012
- *Les poursuites d'études dans l'enseignement supérieur des bacheliers 2013 de l'académie d'Amiens* - Note d'information n°14/06 - septembre 2014
- *Les Classes Préparatoires aux Grandes Écoles dans l'académie d'Amiens 2013/2014* - Note d'information n° 14/04 - avril 2014
- *Les effectifs d'élèves dans les établissements du second degré de l'académie d'Amiens en 2013/2014* Note d'information n° 13/10 - novembre 2013
- *Parcours scolaire dans le secondaire des élèves de l'académie d'Amiens* - Note d'information n° 13/06 - juin 2013
- *Voir aussi sur le site de l'académie d'Amiens : Études, statistiques et analyses*

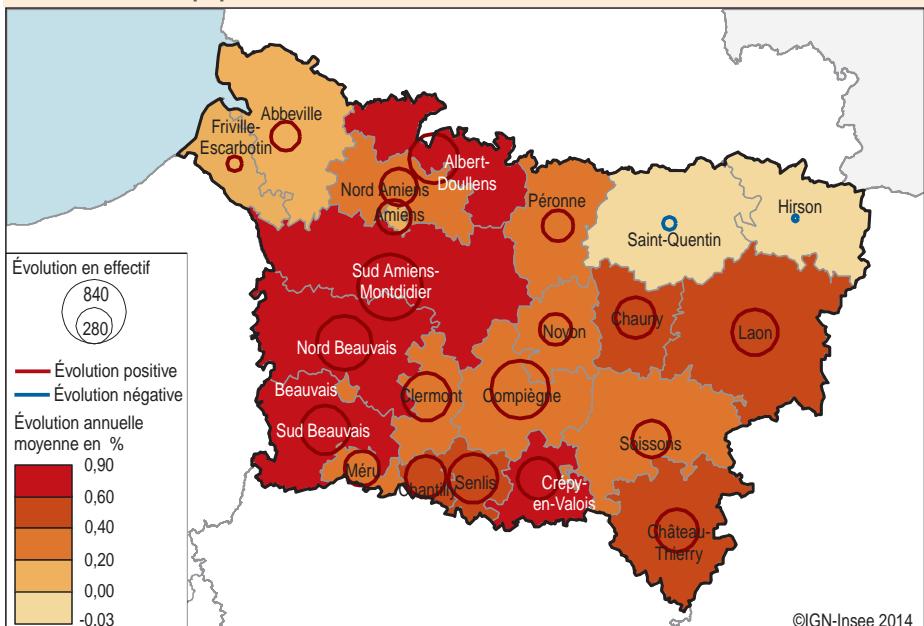
Une hiérarchie des évolutions du nombre de lycéens dans les scénarios "population haute" et "population basse" comparable à celle du scénario central à l'horizon 2040

Par contre les comportements démographiques s'écartaient à l'avenir des hypothèses du scénario central, la population lycéenne évoluerait de façon très différente.

Le scénario "population haute" suppose une hausse du nombre d'enfants par femme de 0,15 de 2007 à 2015 puis un maintien au niveau atteint, des gains plus rapides d'espérance de vie et une hausse de l'excédent migratoire avec l'étranger au plan national. Selon ce scénario, le nombre de lycéens serait en Picardie comme dans chaque zone proche en 2025 de celui projeté dans le scénario central à cette date. En effet, les hypothèses alternatives de ce scénario sur la natalité ne jouent pas dans la mesure où les jeunes qui seront lycéens en 2025 sont déjà nés. De 2013 à 2040, le nombre de jeunes progresserait du fait de la hausse de la fécondité. Au niveau régional, on compterait 80 100 lycéens, soit 7 600 de plus qu'en 2013. Le nombre de lycéens augmenterait dans la quasi-totalité des zones d'attraction à l'horizon 2040. Seules les zones de Saint-Quentin, Hirson et la commune d'Amiens verront leur population scolaire stagner d'ici 2040 dans ce scénario. La hiérarchie des rythmes d'évolution de 2013 à 2040 serait proche de celle identifiée dans le scénario central à cet horizon. Dans cette hypothèse, certaines zones connaîtraient des expansions très fortes de leur population lycéenne : le Sud d'Amiens - Montdidier (+ 850), Compiègne (+ 670), le Nord de Beauvais (+ 590), Senlis, Albert-Doullens (+ 480 chacune), Clermont et le Sud de Beauvais (+ 460 chacune).

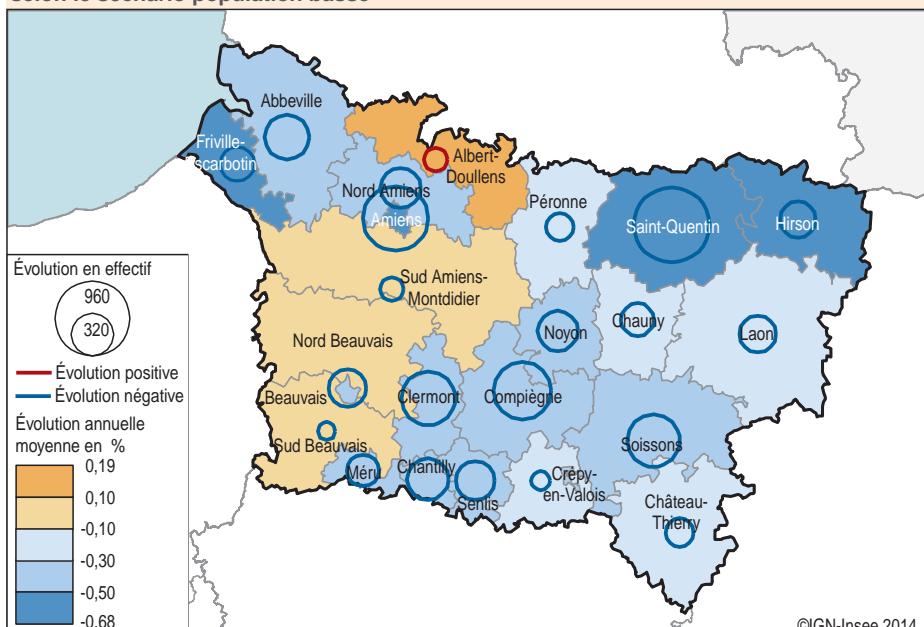
À l'inverse, le scénario "population basse" est basé sur un repli du nombre d'enfants par femme de 0,15 de 2007 à 2015 puis un maintien au niveau atteint, des gains moins rapides d'espérance de vie et une diminution de l'excédent migratoire avec l'étranger au plan national. Comme dans le scénario "population haute" et pour les mêmes raisons, à l'horizon 2025, les projections par zone comme la projection régionale sont comparables à celles du scénario central. Dans le scénario "population basse", la Picardie compterait 66 100 lycéens en 2040, soit 6 400 de moins qu'en 2013. Selon ce scénario, seule la zone d'Albert-Doullens gagnerait des lycéens de 2013 à 2040 et le Sud d'Amiens - Montdidier, le Nord et le Sud de Beauvais seraient stables. L'ensemble des autres territoires picards connaîtraient un repli de la démographie lycéenne dans ce scénario, notamment dans la zone de Saint-Quentin (- 960) ou la commune d'Amiens (-720).

Évolution projetée des effectifs de lycéens 2013-2040 par zone d'attraction selon le scénario population haute



Sources : Rectorat d'Amiens, base élèves 2013 - Draaf de Picardie, Service régional de la formation et du développement, base élèves 2013 - Insee, modèle Omphale 2010 scenario population haute

Évolution projetée des effectifs de lycéens 2013-2040 par zone d'attraction selon le scénario population basse



Sources : Rectorat d'Amiens, base élèves 2013 - Draaf de Picardie, Service régional de la formation et du développement, base élèves 2013 - Insee, modèle Omphale 2010 scenario population basse

Méthodologie

Champ de l'étude

L'étude porte sur les lycéens âgés de 14 à 22 ans relevant de l'Éducation nationale ou du ministère de l'Agriculture dans l'académie d'Amiens, c'est-à-dire relevant des lycées publics ou privés sous contrat, généraux, technologiques, professionnels et agricoles en incluant les STS et les classes préparatoires. Sont exclus les lycées privés hors contrat.

Construction des bassins d'attraction des lycées

La construction du zonage utilise la méthode Anabel qui est basée sur l'étude des déplacements de lycéens entre leur commune de résidence et leur commune d'étude. L'objectif est de créer des zones les plus stables possibles, c'est-à-dire où un maximum d'élèves réside et étudie.

Dans ce but, on mesure le lien entre les communes de résidence et de scolarisation :

Lien (A, B) = Flux (A, B) / nombre de lycéens résidant dans la commune A

Où Flux(A, B) est le nombre de lycéens résidant dans la commune A et scolarisés dans la commune B.

On agrège les deux communes dont le lien est le plus élevé et on somme les nombres de lycéens résidants et scolarisés de ces deux communes. On réitère le calcul des liens avec les autres communes et on agrège à nouveau les communes ou zones créées dont le lien est le plus élevé. L'algorithme cesse lorsque le lien le plus élevé entre deux zones devient inférieur à 40 %.

Des tests ont été effectués pour des seuils de 60 %, 50 %, 40 % et 30 %. La constitution du zonage diffère assez peu selon que la valeur du seuil retenue, en termes de nombre de bassins, de commune centre et de nombre de communes rattachées à chaque bassin. Finalement, un seuil de 40 % a été retenu. Un critère de contiguïté des zones a été appliqué.

Méthodologie des projections du nombre de lycéens

Les projections de lycéens reposent sur la combinaison de projections de population et de taux de scolarisation. Le principe des projections de lycéens consiste à appliquer un taux de scolarisation par âge et zone aux projections de population établies pour chaque âge et zone.

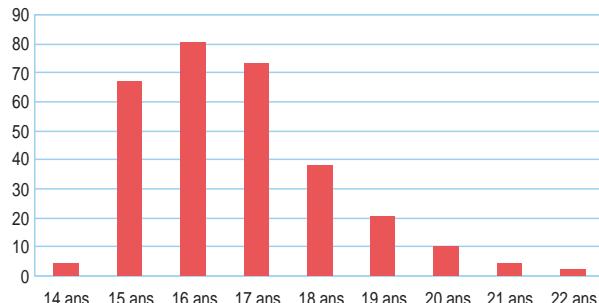
Les taux de scolarisation sont déterminés à l'aide des bases élèves fournies par le Rectorat et la Draaf. Il s'agit de taux de scolarisation apparents qui rapportent le nombre de jeunes gens scolarisés sur un territoire donné dans un lycée général, technologique, professionnel ou agricole, public ou privé sous contrat avec l'État, au nombre de jeunes gens de cet âge résidant sur le territoire (concept recensement). Pour le scenario principal, l'hypothèse sur les taux de scolarisation apparents reposera sur le fait qu'ils demeurent constants, à leur niveau de la rentrée de septembre 2013.

Les différents scénarios démographiques

Pour les projections de population, l'Insee a réalisé, pour chacun des territoires retenus, des projections de population à l'aide du modèle "Omphale 2010". Ce modèle applique, avec un pas quinquennal, pour chaque sexe et âge, des quotients d'émigration bilocalisés, et des quotients de fécondité et de mortalité, propres aux populations correspondantes. Ces projections à pas quinquennal sont ensuite annualisées.

Les divers quotients sont déterminés en ne prenant en compte que les tendances de fécondité, mortalité et de migrations observées par le passé, sans intégrer les réactions complexes qu'elles peuvent susciter (effet sur le marché foncier, impact des politiques publiques territoriales...), ni les facteurs exogènes.

Taux de scolarisation en lycées par âge en Picardie



Note de lecture : en 2013, 4,4 % des Picards âgés de 14 ans sont scolarisés dans un lycée général, technologique, professionnel ou agricole, public ou privé sous contrat avec l'État. Ce taux de scolarisation par âge est un taux moyen pour l'ensemble de la région, mais des taux spécifiques aux zones sont mis en œuvre pour le calcul des effectifs lycéens projetés.

Sources : Rectorat d'Amiens, base élèves 2013 - Draaf de Picardie, Service régional de la formation et du développement, base élèves 2013 - Insee, modèle Omphale 2010

- Le scenario central

Les taux de fécondité par âge et donc l'indice conjoncturel de fécondité (ICF) global de chaque territoire (2,07 enfants par femme en 2007 en Picardie) sont maintenus à leur niveau de 2007 sur toute la durée de projection. Les indices conjoncturels de fécondité varient sensiblement selon les zones de projection.

La mortalité de chaque territoire recule au même rythme qu'en France métropolitaine où l'espérance de vie atteindrait 83,1 ans pour les hommes et 88,8 ans pour les femmes en 2040.

Les quotients migratoires entre territoires et départements français, calculés entre 2000 et 2008, sont supposés constants sur toute la période de projection. Pour les échanges avec l'étranger, l'hypothèse métropolitaine (+ 100 000 personnes par an) est ventilée au prorata du nombre d'immigrants par département.

- Le scenario "population haute"

Pour la fécondité, le scenario "population haute" fait converger la fécondité de chaque territoire vers une valeur cible en 2015 qui correspond à l'ICF de la zone en 2007 augmenté de 0,15. Au delà, la fécondité ainsi atteinte est maintenue.

Pour la mortalité, l'espérance de vie dans chaque territoire évolue parallèlement à l'évolution métropolitaine

de ce scenario. Ce dernier est établi selon des gains progressifs d'espérance de vie à la naissance, qui atteint 84,9 ans pour les hommes et 90,6 ans pour les femmes.

Ce scenario ventile entre départements un solde des migrations avec l'étranger de + 150 000 personnes par an.

- Le scenario "population basse"

Pour la fécondité, le scenario "population basse" fait converger la fécondité de chaque territoire vers une valeur cible en 2015 qui correspond à l'ICF de la zone en 2007 diminué de 0,15. Au delà, la fécondité ainsi atteinte est maintenue.

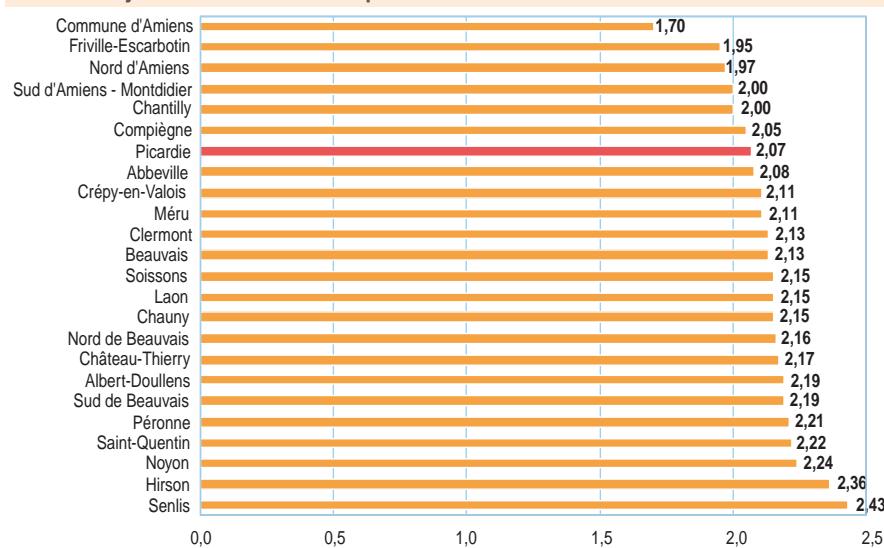
Pour la mortalité, l'espérance de vie dans chaque territoire évolue parallèlement à l'évolution métropolitaine de ce scenario. Ce dernier est établi selon des gains progressifs d'espérance de vie à la naissance, qui atteint environ 81,4 ans pour les hommes et 87,1 ans pour les femmes.

Ce scenario ventile entre départements un solde des migrations avec l'étranger de + 50 000 personnes par an.

- Le scenario "sans migration"

Ce scenario suppose l'absence totale de flux migratoires et donc avec l'étranger, les hypothèses de fécondité et de mortalité étant celles du scenario central. Il permet de mesurer l'impact des migrations sur les évolutions démographiques.

Indices conjoncturels de fécondité par zone en Picardie en 2007



Sources : Insee, modèle Omphale 2010

Insee Dossier

Les lycéens en Picardie : État des lieux et perspectives d'ici 2040

Si les tendances démographiques récentes se prolongeaient, la population lycéenne picarde potentielle progresserait de 4 000 élèves de 2013 à 2025. Contrastées, les évolutions par zone s'expliqueraient par le dynamisme des naissances à la fin des années 2000. À l'horizon 2040, le nombre de lycéens retrouverait son niveau de 2013 si les comportements démographiques actuels se maintenaient, mais varieraient de + 7 600 élèves à - 6 400 élèves selon les hypothèses retenues de natalité et de migrations. Les évolutions locales de la démographie lycéenne à l'horizon 2040 dépendraient largement des évolutions dans un futur proche du nombre de femmes en âge de procréer.

Si les tendances démographiques actuelles se poursuivaient, une diminution progressive de moitié du décrochage scolaire à l'horizon 2040 accroîtrait la hausse de la population scolaire de 1 400 lycéens entre 2013 et 2040.

Dossier n°2
2014

ISSN en cours

